

Le recteur de l'académie de Créteil



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division de l'Administration
et des Personnels
DAP 3

Affaire suivie par
Carole Bréchet
Téléphone
01 57 02 61 83
Mél
ce.dap3@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret n° 2016-583 du 11 mai 2016 modifiant le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire académique des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur réunie en sa séance du 25 juin 2020 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits au titre de l'année 2020 sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, les infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale dont les noms suivent :

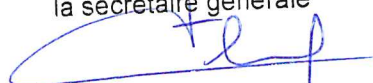
Liste principale :

1. Leila DAZI, CLG RENE DESCARTES- TREMBLAY EN FRANCE
2. Najatte BAJDOURI, CLG JEAN MOULIN- CHEVILLY LARUE
3. Fabienne GIRARD, CLG GEORGES BRAQUE- NEUILLY SUR MARNE
4. Sandrine KORINSCHTAIN, CLG CONDORCET- PONTAULT-COMBAULT
5. Sylvie JACQUES, CLG LOUIS BRAILLE- ESBLY
6. Elodie TROOST, CLG ARMAND LANOUX- CHAMPS SUR MARNE
7. Charlotte PINOT, LPO ADOLPHE CHERIOUX- VITRY SUR SEINE
8. Nadiege CARRASCO, LPO EVARISTE GALOIS- NOISY LE GRAND
9. Betty GUESDE, CLG LA BOETIE- MOISSY CRAMAYEL
10. Aldiana SOW, CLG GEORGES POLITZER- MONTREUIL
11. Ouafa RABBOUCH, CLG JORISSEN- DRANCY
12. Maria Fatima MARTINIANO, Université UPEC VAL DE MARNE- CRETEIL

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 29 juin 2020

Pour le Recteur et par délégation
la secrétaire générale



Sylvie THIRARD